

COMMUNIQUÉ

Les actuaires du Canada demandent au gouvernement fédéral de mettre en œuvre une consultation avec les provinces en tenant un sommet national sur la réforme des pensions au début de l'année 2009

Ottawa, le 28 novembre 2008 – Dans l'énoncé économique formulé hier, le ministre des Finances Jim Flaherty a pris plusieurs engagements qui rassureront les Canadiens quant au souci du gouvernement à l'égard des questions cruciales afférentes aux régimes de retraite et aux mesures qu'il entend prendre pour s'y attaquer, non seulement à court terme, mais pour « y apporter des changements permanents ». Depuis plusieurs années, l'Institut canadien des actuaires (ICA) demande au gouvernement de prendre les devants pour résoudre les difficultés auxquelles fait face le système de pensions défaillant du pays et fut ravi d'entendre le ministre Flaherty annoncer certaines initiatives importantes.

Le président de l'ICA, Michael Hale affirme que « le moment ne pourrait être mieux choisi pour la mise en œuvre par le gouvernement d'un processus de consultation auprès des provinces pour aborder la question de la solvabilité et d'autres questions structurelles afférentes aux régimes de retraite. Nous demandons depuis plusieurs mois au gouvernement d'amorcer ce processus en coordonnant un sommet sur la réforme des pensions au début de 2009. Le Québec a déjà fait part de son intention de se pencher sur les problèmes associés aux régimes de retraite. Avec l'Ontario qui vient de publier son étude de deux ans sur les régimes de retraite à prestations déterminées et l'Alberta, la Colombie-Britannique et la Nouvelle-Écosse qui s'apprêtent à rendre publics leurs propres examens de la législation et de la réglementation en matière de pensions, le moment ne pourrait être mieux choisi pour la tenue d'un tel sommet. »

La nécessité de tenir un sommet, qui serait axé sur le système d'épargne-retraite du pays est devenue cruciale. Les Canadiens n'épargnent pas suffisamment pour s'assurer l'indépendance financière à la retraite : selon une étude réalisée en 2007 par l'Université de Waterloo, le tiers des Canadiens n'ont aucune épargne-retraite et une bonne partie des deux tiers restants n'épargnent pas suffisamment. La crise économique mondiale qui sévit actuellement aura un effet sérieux et profond sur le système de pensions. La protection offerte par les régimes de retraite à prestations déterminées s'érode en raison des facteurs contenus dans le système actuel qui dissuadent les promoteurs de régime d'opter pour un financement dépassant les exigences minimales réglementaires. Les participants des régimes et les retraités veulent qu'on leur garantisse la sécurité de leurs prestations. La législation et la réglementation sur les pensions ne sont pas harmonisées d'une province à l'autre ni entre les provinces et le gouvernement fédéral. Tous ces facteurs exercent un impact négatif sur le système d'épargne-retraite.

Document 208081

« Bien entendu, l'Institut canadien des actuaires serait ravi de prêter son concours au gouvernement pour l'organisation d'un sommet national sur la réforme des pensions en formulant des commentaires sur les points à l'ordre du jour et en réunissant des conférenciers spécialisés qui pourraient faire part de leurs idées aux ministres », ajoute M. Hale.

– 30 –

Pour obtenir des renseignements supplémentaires : Josée Racette, 613-236-8196, poste 107

L'Institut canadien des actuaires (ICA) est l'organisme national de la profession actuarielle au Canada. Dirigé par ses membres, l'Institut est voué au service de la population en veillant à ce que les services et les conseils actuariels fournis par la profession soient de la plus haute qualité. En fait, l'Institut fait passer l'intérêt du public avant les besoins de la profession et de ses membres. Les actuaires font appel à leurs connaissances spécialisées des mathématiques de la finance, des statistiques et de la théorie du risque pour résoudre les problèmes auxquels sont confrontés les régimes de retraite, les organismes de réglementation gouvernementaux, les sociétés d'assurances (assurance-vie et assurances IARD), les programmes sociaux et les particuliers.

actuaire.ca